

La douloureuse mission des pompes funèbres au temps du coronavirus



La douloureuse mission des pompes funèbres au temps du coronavirus

Aurait-on pu imaginer un jour pareil scénario au 21e siècle, impliquant la planète entière ? L'obligation de laisser les proches seuls au moment de leur dernier souffle, et ne pas pouvoir les approcher seulement pour un ultime adieu ? Mais les virus meurtriers se moquent bien des états d'âme des humains.

Alors, la dura lex se doit de rappeler les hommes à « la raison », à travers des décrets réglementant les procédures pour les mises en bière, les funérailles, les inhumations. Sans empathie ni compassion, mais avec la lourde charge de préserver des vies. Sed lex.

Depuis le 1er avril, le nouveau protocole de prise en charge des corps infectés par le Covid-19 interdit toilette mortuaire et soins de conservations. La dépouille du défunt est placée dans une housse sanitaire hermétique, avant d'être déposée dans le cercueil, avec mise en bière immédiate. Le transfert vers une maison funéraire ne peut s'effectuer qu'une fois le cercueil fermé.

Inhumation ou crémation, les obsèques doivent se faire en comité restreint de vingt personnes maximum, pour respecter les règles liées aux mesures de confinement. « C'est un des problèmes actuellement, souligne Philippe Labegeurie, car cela nous oblige à pénaliser des familles sur de simples suspicions. Dans notre région, pour 10 % de décès liés au Covid-19, nous devons appliquer les mêmes règles pour les 90 % restants. Et c'est très difficile pour les familles ».

Pour ce directeur des Pompes Funèbres Atlantiques à Hossegor et gérant des Pompes Funèbres Associées à Bayonne, l'urgence a été de rassurer et protéger ses salariés. Dès le début de la crise sanitaire, il lui a donc fallu aller « à la pêche » au matériel de protection, et faire appel aux dons de masques autour de lui, en attendant des commandes qui arriveront... un jour ou l'autre. Car, comme les ambulanciers, la profession ne faisait pas partie des priorités.

Appartenant au réseau indépendant « Le choix funéraire », ses salariés disposent d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique téléphonique, en cas de besoin. « Mais nous sommes une équipe soudée, nous nous serrons les coudes. Bien sûr, nous avons la crainte d'un geste malheureux face à ce virus terriblement contagieux, mais moralement, ça va. Philippe s'implique beaucoup pour nous rassurer, souligne un employé, à Hossegor.

Le plus dur, c'est que, quand vous choisissez ce métier, c'est parce que vous aimez aider les gens, et prendre tout le temps nécessaire pour être à leurs côtés, avec empathie et bienveillance. Avec la situation actuelle, ce n'est plus possible, il faut aller très vite. Le coronavirus a modifié toute la donne. En trente-six ans de métier, j'ai connu les périodes de Sida, de H1N1 ; mais aujourd'hui, c'est particulier. Tout contact est réduit à minima. L'essence même de notre métier n'est plus la même... ».

Illustration Pixabay.com

Retrouvez l'actualité des Hautes-Pyrénées, Gers, Landes, Béarn et Pays Basque sur PresseLib ici

